



Habilitation électrique / Initiale B0 H0V - Chargé de chantier
Formation en vue d'une habilitation

Formation initiale

Chargé de chantiers

Durée : 10 heures (1,5 jour)

PROGRAMME DE LA FORMATION N° 4001-HAB1C

Objectif de la formation :

La formation théorique et pratique au risque électrique :

- assure l'acquisition et la compréhension des prescriptions de sécurité relatives aux OPERATIONS à exécuter, ainsi que celles relatives à la protection du personnel chargé de les réaliser
- permet d'assimiler l'analyse des risques électriques devant être effectuée lors de la préparation du travail, en application des principes généraux de prévention
- permet à l'opérateur d'identifier les écarts éventuels entre la préparation du travail et la réalité du chantier, avant d'entreprendre le travail
- permet à l'opérateur de savoir qu'il ne doit pas réaliser d'opérations hors de sa capacité ni des compétences qui lui sont reconnues

Public concerné :

Chargé de chantier effectuant des opérations simples d'ordre non électrique dans une zone exposant au risque électrique. (Par exemple travaux de nettoyage, peinture, maçonnerie ... dans un environnement électrique)

Prérequis :

- Lire, parler et comprendre le français
- Etre âgé de plus de 18 ans

Modalités d'accès à la formation :

- Présentiel
- Effectif : 3 personnes minimum / 8 personnes maximum
- Accessibilité : nous consulter
- Dates des sessions : nous consulter

Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Acquérir et comprendre les prescriptions de sécurité relatives aux OPERATIONS à exécuter, ainsi que celles relatives à la protection du personnel chargé de les réaliser, et savoir les mettre oeuvre
- Etre capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT
- Assimiler l'analyse des risques électriques devant être effectuée lors de la préparation du travail, en application des principes généraux de prévention
- Permettre à l'opérateur d'identifier les écarts éventuels entre la préparation du travail et la réalité du chantier, avant d'entreprendre le travail
- Permettre à l'opérateur de savoir qu'il ne doit pas réaliser d'opération hors de sa capacité et des compétences qui lui sont reconnues.
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Moyens et supports pédagogiques

- Livret memento " travaux d'ordre non électrique" remis à chaque participant
- Supports visuels sur écran pour les parties théoriques
- Exercices et mise en situation des participants

PROXIA FORMATION

PROXIA FORMATION – 131 rue de Charpenay 69210 LENTILLY – 04 82 41 22 20
contact@proxiaformation.fr – <https://www.proxiaformation.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 6914214 69 auprès du préfet de région Rhône
SIRET : 811 938 232 00022 – Code APE 85.59A



Habilitation électrique / Initiale B0 H0V - Chargé de chantier
Formation en vue d'une habilitation

Formation initiale

Chargé de chantiers

Durée : 10 heures (1,5 jour)

PROGRAMME DE LA FORMATION N° 4001-HAB1C

Démarche et modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges entre stagiaires
- Exercices pratiques

Programme de la formation :

- Electricité : principes de base
 - Qu'est-ce que l'électricité ?
 - Les différentes sources électriques
 - Les installations de basse et haute tension
- Risque électrique
 - Danger de l'électricité
 - Zones à risque électrique
- Prévention du risque électrique
 - Norme NF C18-510
 - Habilitations : niveaux, limites d'interventions
 - Moyens de protection
 - Zone de travail, balisage
 - Documents d'accès, etc.
 - Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Travaux pratiques spécifiques HTA/HTB
 - Zone d'environnement et zone de travail
 - Evaluation des distances de sécurité

Lieu de la formation

131 rue de Charpenay

69210 Lentilly

Possibilité de réaliser en intra-entreprise

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Contrôle individuel des connaissances à l'aide d'un QCM
- Evaluation des savoir-faire lors d'une mise en situation réelle

Documents délivrés après la formation

Avis relatif aux aptitudes du stagiaire à être habilité adressé à l'employeur

Certificat de réalisation

Recyclage

Périodicité de recyclage recommandée selon la norme NF C18-510 : 3 ans

Formateurs :

Formateur expert en prévention du risque électrique

PROXIA FORMATION

PROXIA FORMATION – 131 rue de Charpenay 69210 LENTILLY – 04 82 41 22 20
contact@proxiaformation.fr – <https://www.proxiaformation.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 6914214 69 auprès du préfet de région Rhône
SIRET : 811 938 232 00022 – Code APE 85.59A